

Les meublés de tourisme dans

Depuis quelques années le secteur de la location de vacances évolue considérablement. La qualité de l'offre s'améliore et les clients, de plus en plus en « professionnels » dans leur comportement d'achat, ont davantage d'exigences. Ils utilisent le plus souvent Internet pour préparer leur séjour et peuvent ainsi comparer les offres aisément en quelques clics.

Pour répondre à ces évolutions, le secteur s'organise : les labels développent leur communication et leurs outils de réservation en ligne, les grands salons du tourisme ouvrent leurs portes aux propriétaires de meublés et de chambres d'hôtes qui viennent désormais exposer et les plateformes de réservation en ligne prennent de l'ampleur (abritel.fr, airbnb.fr ou encore villas.com filiale de booking.com, ...).

Les propriétaires des meublés de tourisme doivent eux aussi s'adapter en se professionnalisant et en se démarquant que ce soit par le bâti ou bien par l'humain. Les clés de la réussite se trouvent dans la qualité et la valorisation de l'offre, la capacité à proposer des services pour attirer les clients et le développement d'une mise en marché active et innovante.

A travers cette fiche, le Comité départemental du tourisme (CDT) vous propose des éléments pour appréhender le secteur des gîtes et meublés en Allier : informations générales (définitions, réglementation, classement, ...), ratios économiques, données statistiques (parc, fréquentation, clientèles), contacts et ressources utiles.

Comité départemental du tourisme
de l'Allier

PAGE 2

Informations générales

PAGE 5

Ratios économiques du secteur

PAGE 7

Le parc des meublés de tourisme de l'Allier

PAGE 10

La fréquentation des meublés de tourisme
de l'Allier

PAGE 13

Contacts et ressources



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Définitions

Un meublé de tourisme est une villa, un appartement ou un studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, mis en location à une clientèle de passage, qui effectue un séjour caractérisé par une location au week-end ou à la semaine, et qui n'y élit pas domicile (code du Tourisme-Art. D3241).

Toute personne souhaitant commencer à exercer cette activité doit procéder à une déclaration en mairie avant l'ouverture à la location.

En savoir plus : www.entreprises.gouv.fr/tourisme (site de la Direction générale des entreprises)

Le classement



Le classement est volontaire. Il comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles. La grille de classement contient 112 critères répartis en 3 grands chapitres : équipements, services au client, accessibilité et développement durable. Il est valable pour une durée de 5 ans.

En savoir plus : www.classement.atout-france.fr

Les organismes réputés accrédités, habilités à classer les meublés dans l'Allier :

- Thermauvergne pour les communes thermales
- Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives (UDOTSI), en dehors des communes thermales
- Relais Gîtes de France de l'Allier.

La réglementation

L'accessibilité aux personnes handicapées

Les Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) ont été mis en place pour **permettre à tous les gestionnaires et propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) pas encore accessibles de se mettre en conformité**. Les meublés dont la capacité d'accueil est supérieure ou égale à 15 personnes sont donc les seuls à être concernés.

Objectif : l'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Délai : l'Ad'AP devait être déposé avant octobre 2015 à la mairie (et dans des cas particuliers auprès du Préfet). **Pour les retardataires, il est vivement recommandé de déposer les dossiers avant la publication du « décret sanction »**. En savoir plus : www.lesadap.fr

Les meublés dont la capacité d'accueil est inférieure à 15 personnes ne sont donc pas concernés par la réglementation des établissements recevant du public (ERP). En revanche, pour le neuf ou le rénové donnant lieu à permis de construire, il faut appliquer la réglementation sur les maisons individuelles (MI) ou sur les bâtiments d'habitation collectifs (BHC).

En savoir plus : <http://www.accessibilite-batiment.fr/m-i-neuves/generalites-et-definitions/decret.html>

La marque Tourisme et Handicap

Tourisme et Handicap est une marque créée par le Ministère en charge du Tourisme et mise en œuvre dans le département par le CDT aux côtés de l'Association des Paralysés de France de l'Allier (APF). Elle est destinée aux professionnels du tourisme désireux de rendre leur établissement (ERP ou non) accessible en favorisant l'accueil des personnes handicapées en séjour et en permettant leur intégration parmi les clientèles traditionnelles. C'est une démarche volontaire qui nécessite un véritable engagement de la part du propriétaire de l'établissement.



Pour obtenir la marque Tourisme et Handicap, les professionnels doivent aménager leur structure afin de répondre aux critères des cahiers des charges vérifiés lors d'un audit (gratuit). L'objectif étant d'améliorer l'accessibilité pour tous, Tourisme et Handicap exige depuis 2013 que les structures répondent aux critères pour au moins deux types de handicap parmi auditif, mental, moteur et visuel.
En savoir plus : www.allier-auvergne-tourisme.com (espace Tourisme et Handicap)

Les labels

En plus du classement les meublés peuvent choisir d'adhérer à un label. L'adhésion à un label apporte un certain nombre d'avantages : promotion, notoriété, conseils, outils, ... Pour la clientèle, c'est une garantie de qualité. En France, plus d'un propriétaire sur deux adhère à un label. Voici une liste non exhaustive des labels nationaux.



Gîtes de France

Créé en 1955, le label Gîtes de France constitue aujourd'hui la première chaîne européenne d'hébergements de vacances à la campagne. Adhérer aux « Gîtes de France », c'est faire partie d'un réseau expérimenté qui garantit soutien, conseil, visibilité et réputation. Le réseau est organisé par associations départementales.

Contact dans l'Allier : 04 82 75 68 56 - www.gites-de-france-allier.com



Clévacances

Né en 1995, le réseau « Clévacances » a pour vocation de garantir et de promouvoir les hébergements locatifs de qualité, partout en France. Les associations départementales « Clévacances » mettent à la disposition de leurs propriétaires-adhérents un ensemble de moyens, en vue de développer une offre de locations saisonnières et de chambres d'hôtes conformes à leurs valeurs : qualité, accueil, confort, assistance, ...

Contact dans l'Allier : 04 70 46 81 58 - <https://clevacancesallier.com>



Bienvenue à la ferme

L'offre « Bienvenue à la ferme » concerne des hébergements et des activités de restauration appartenant à des agriculteurs. Elle est portée et développée par les Chambres d'Agriculture.

Contact dans l'Allier : 04 70 48 42 42 - www.bienvenue-a-la-ferme.com/allier



Accueil Paysan

Accueil Paysan est une association regroupant des paysans proposant de l'accueil à la ferme dans un esprit d'éducation populaire, de développement durable et d'agriculture paysanne. Le label propose ainsi une offre d'hébergement, de restauration, de visites au sein de fermes respectant un cahier des charges rigoureux et une charte éthique.

Contact en Auvergne : 04 71 74 97 81 - www.accueil-paysan-auvergne.com/



Rando Accueil

Rando Accueil est une marque portée par une association nationale qui développe un programme intégrant une offre d'activités à partir d'un réseau d'hébergements mis en place pour répondre aux attentes des clientèles pratiquant différentes formes de randonnées, d'activités de nature et de découverte. Rando

Accueil est délégataire de la marque nationale Qualité Tourisme pour ses adhérents.

Contact national : 02 99 26 13 50 - : www.rando-accueil.com



Nattitude

Nattitude est une démarche de qualité et d'accompagnement créée par la Région Auvergne dans l'objectif de faire émerger une offre qualitative d'hébergements touristiques éco-responsables et identitaires. Les hébergements sont sélectionnés sur des critères répondant à 6 grandes valeurs :

- La qualité du lieu d'implantation
- La sensibilité environnementale
- Le lien avec le territoire
- L'authenticité
- La dimension bien-être
- La qualité de service

Contact : Michèle Pourcher – Comité régional de développement touristique - 04 73 29 49 92

<http://pro.auvergne-tourisme.info/thematiques/nattitude-60-1.html>

Zoom E-tourisme et E-business

Le marché du tourisme en ligne est en constante progression depuis 2006 faisant ainsi émerger de nouveaux modes de consommations sur Internet et de nouveaux acteurs.

Selon le baromètre réalisé en 2013 par le cabinet Raffour Interactif, près de **30 millions de français** (62%) ont consulté des sites web en amont pour préparer leurs vacances. **14,1 millions de français ont réservé tout ou partie de leurs séjours sur Internet en payant intégralement en ligne**, soit 500 000 de plus qu'en 2012, ce qui représente 45% des français partis en 2013, contre 44% en 2012.

Pour aider les prestataires à s'adapter à ces nouvelles tendances, le Comité départemental du Tourisme de l'Allier (CDT Allier), en partenariat avec le Comité régional du Tourisme d'Auvergne, met gratuitement à disposition des prestataires un outil de réservation et de vente en ligne : OPEN SYSTEM.

Le CDT Allier s'occupe de la mise en place, de la formation et du suivi.

Votre contact : Arlène BERNARD – 04 70 46 81 64 – a.bernard@allier-tourisme.net

Les Gîtes de France disposent de leur propre système de réservation en ligne.

Pour plus d'informations : Relais des Gîtes (adhérents) - 04 82 75 68 56.

Des guides pratiques ont également été réalisés par le CDT sur le sujet de l'e-tourisme. Pour en savoir plus :

<http://www.allier-auvergne-tourisme.com/autres-espaces/espace-professionnels/e-tourisme-797-1.html>



RATIOS ECONOMIQUES DU SECTEUR

Investissement (source CRDTA 2012)

Création

Au niveau national, l'investissement moyen pour la création d'un meublé de tourisme s'élève à 60 000€, soit environ 15 000€ par lit. En Auvergne, le montant moyen d'investissement (hors acquisition) s'élève à 110 000€ TTC par structure créée, soit environ 20 000€ par lit. Ce montant élevé s'explique avant tout par la création de très nombreux meublés haut de gamme au sein de bâtisses anciennes et traditionnelles, la plupart du temps en mauvais état.

Gîtes de séjour et d'étape

En Auvergne, la création d'un meublé de séjour (meublé de grande capacité de 12 à 50 personnes) ou d'un meublé d'étape (situé sur un itinéraire ou sentier de randonnée) représente un investissement moyen (hors acquisition) d'environ 250 000€ par structure, soit environ 13 500€ par lit.

Les aides financières à l'investissement

- Le Conseil départemental de l'Allier peut accompagner financièrement les projets de gîtes et meublés :
 - Création et modernisation
 - Création d'équipements de loisirs ou sportifs

Retrouvez toutes les modalités des aides :

<http://www.allier-auvergne-tourisme.com/autres-espaces/espace-professionnels/porteurs-de-projets/aides-financieres-280-1.html>

- Le Conseil régional d'Auvergne dispose également d'aides financières. Elles sont notamment conditionnées au respect des critères Nattitude (cf. page 3).
En savoir plus : <http://www.auvergne.org/guides-des-aides.html>
- Selon la nature du projet, des subventions européennes peuvent être sollicitées.
En savoir plus : <http://www.auvergne.fr/content/aides-europeennes>

Fonctionnement (source CRDTA 2012)

Chiffre d'affaires moyen

La location d'un meublé rural génère en moyenne 5 500€ de chiffre d'affaires par an. Les charges relatives à l'investissement de départ accaparent environ 75 % du chiffre d'affaires.

La rentabilité d'un meublé rural est donc faible. Le but généralement recherché par les propriétaires est de couvrir les charges liées à la rénovation des bâtiments.

Nature de l'activité

Pour la plupart des propriétaires, les meublés représentent une activité d'appoint prolongeant ou complétant leur activité principale. Cette activité peut parfois être professionnelle mais nécessite alors de lourds investissements, des surfaces importantes (gérer plusieurs meublés), une spécialisation associée à d'autres activités... La flambée des prix de l'immobilier ne permet plus de rentabiliser une opération de rénovation.

La gestion d'un meublé rural est estimée à environ 200 heures par an.

Prix moyen d'une semaine de location en gîte dans l'Allier et en Auvergne (SRIT - 2015)

	Allier	Auvergne
1*	231 €	276 €
2*	286 €	332 €
3*	388 €	423 €
4*	515 €	678 €
5*	1 420 €	2 171 €

Dépense des clientèles en séjour (METT, 2015)

Le Module d'Evaluation du poids Touristique des Territoires (METT), mis en place par le Comité régional du Tourisme, nous permet d'évaluer les dépenses des clientèles en séjour. On estime que la clientèle des meublés dépense plus de 25 millions d'euros soit près de **16% des dépenses marchandes du département** (64% pour les hôtels, 11% pour les campings et 7% pour les chambres d'hôtes).

Dépenses globales quotidienne par touriste selon le type d'hébergement (Chiffres clés CRDTA, 2014)

A l'échelle de l'Auvergne, on estime à **49€** le montant de dépense globale quotidienne d'un touriste résident en meublé (-5€ par rapport à la tendance nationale).

	Auvergne	France
Hôtel	124€	133€
Camping	67€	73€
Meublé et chambre d'hôtes	49€	54€
Non marchand	29€	32€



LE PARC DES MEUBLES DE TOURISME DE L'ALLIER

Le parc (2014)

En 2014, le parc départemental des meublés de tourisme classés s'élève à 991 structures soit un total de **4 270 lits** (18% des lits marchands de l'Allier) :

- 530 meublés (53% du parc) pour 1 382 lits dans les villes d'eaux (32% du parc),
- 461 meublés (47% du parc) pour 2 888 lits hors villes d'eaux (68% du parc).

L'analyse des parcs qui suit dissocie clairement les meublés des villes d'eaux et les autres meublés car leurs problématiques et leurs évolutions sont radicalement différentes.

- Le parc de meublés thermaux

En 2014, le parc de meublés thermaux classés s'élève à **530 unités pour 1 382 lits** (2,6 lits en moyenne par meublé). Parmi les villes d'eaux, Nérès-les-Bains concentre 60% des lits, Vichy 20% et Bourbon l'Archambault 20%.

Niveau de gamme des meublés thermaux en 2014

Villes d'eaux	2 étoiles et moins	3 étoiles et plus	Total
Nérès-les-Bains	622	173	795
Vichy	100	197	297
Bourbon l'Archambault	179	111	290
Total	901	481	1 382

Source: Thermauvergne, Gîtes de France Allier

Les meublés thermaux ont un niveau de gamme assez bas puisque seulement 35% des établissements sont classés dans les catégories 3 étoiles et plus.

Evolution du parc des meublés thermaux entre 2006 et 2014

	Meublés	Lits
2006	626	1 557
2012	372	934
2014	530	1 382

Entre 2006 et 2012, le parc de meublés classés des villes d'eaux avait perdu **40% de ses hébergements** et plus de 60% de ses lits. Cela s'expliquait principalement par l'entrée en vigueur **du nouveau classement** pour les hébergements et par son caractère **non obligatoire**. De nombreux propriétaires de meublés thermaux avaient décidé de ne pas reconduire leur classement selon les nouveaux critères. En 2012, on estimait ainsi le parc de meublés thermaux non classés à 650 meublés et 1 500 lits.

En 2014, le parc de meublés classés n'a pas encore retrouvé son niveau de 2006 mais la tendance s'inverse progressivement. Les propriétaires reviennent vers le classement : **entre 2012 et 2014 le parc de meublés classés a augmenté de 42% ses hébergements et 48% ses lits.**

D'une manière générale, le parc de meublés classés évolue qualitativement entre 2006 et 2014, la **part des meublés thermaux 3 étoiles et plus passant de 21% à 35%.**

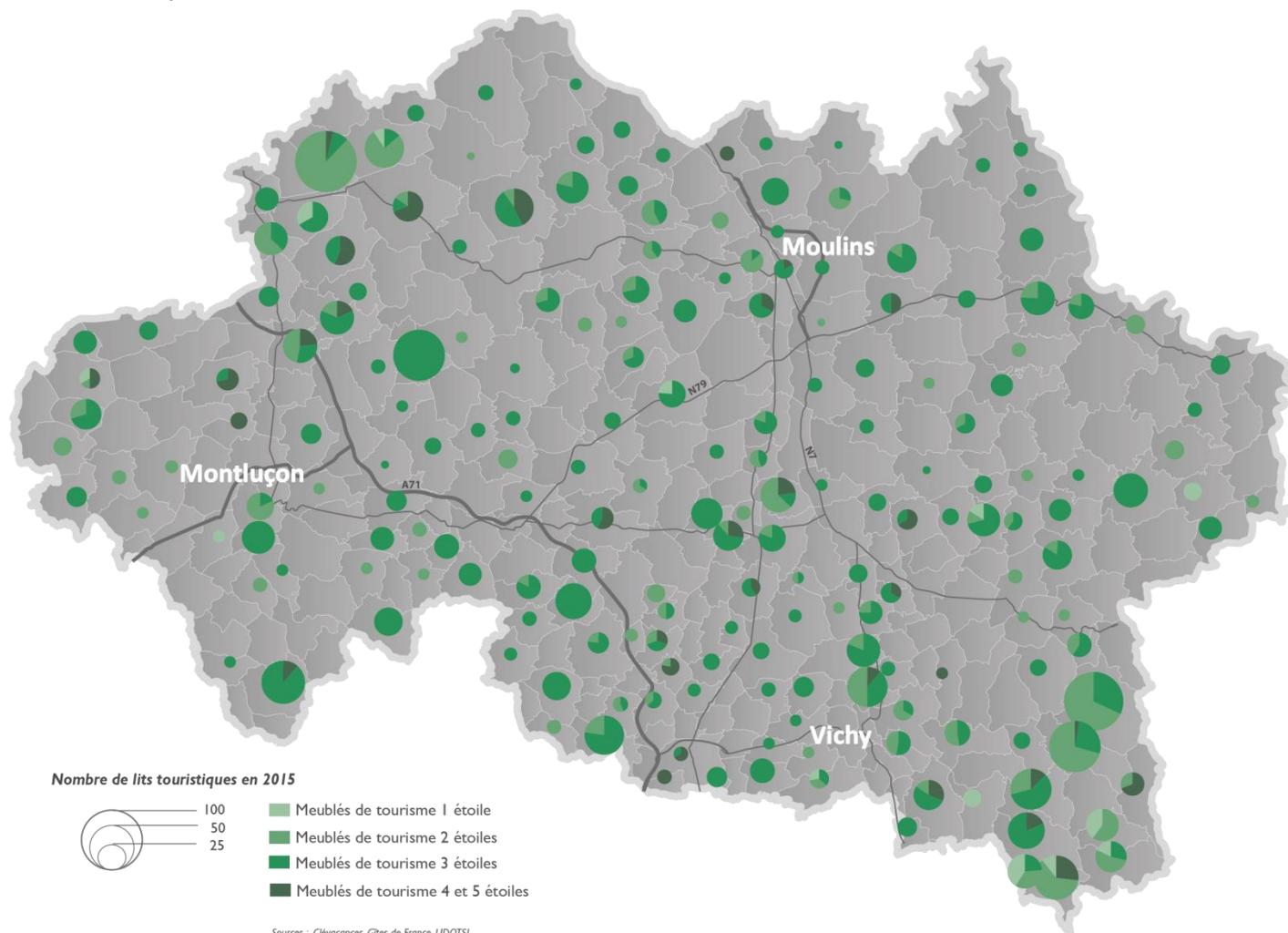
- Le parc des autres meublés de tourisme

En 2014, le parc de meublés classés hors villes d'eaux s'élève à **461 structures pour 2 888 lits** (6,2 lits en moyenne par hébergements). Il faut noter que **85% de ces meublés sont labellisés Gîtes de France**.

Répartition géographique de la capacité d'accueil 2014 en meublés de tourisme classés

(hors meublés thermaux)

Le parc est réparti dans le département de manière **très éparse** ; il est **presque exclusivement localisé hors des pôles urbains**. On retrouve ainsi au moins un meublé de tourisme dans 193 communes soit 60% des communes de l'Allier. Quelques zones se détachent comme la Montagne bourbonnaise et le pays de Tronçais.



Niveau de gamme des meublés de tourisme hors villes d'eaux en 2014

Type de meublé	Total meublés	Dont 2 étoiles et moins		Dont 3 étoiles et plus	
Meublés de tourisme classés hors villes d'eaux	461	163	35%	298	65%
Dont meublés labellisés Gîtes de France	394	139	35%	255	65%

Source : Gîtes de France – Clévacances – UDOTSI

Les meublés de tourisme hors villes d'eaux ont un **niveau de gamme plutôt bon** puisque 65% des hébergements et 65% des lits sont classés dans les catégories 3 étoiles et plus. Un constat **identique pour les meublés labellisés Gîtes de France**.

Entre 2006 et 2012, le parc de meublés de tourisme hors villes d'eaux a connu une **évolution spectaculaire avec un gain net de 140 hébergements** soit une hausse de 40% du parc. On peut considérer cette évolution comme une réponse des propriétaires de meublés à la demande des clientèles pour ce type d'hébergement et notamment pour des hébergements de charme à la campagne. Par ailleurs, les aides financières des collectivités publiques et notamment du Conseil départemental de l'Allier ont permis d'accompagner le développement du parc.

Néanmoins, entre 2012 et 2014 le parc des meublés de tourisme hors villes d'eaux a diminué, **perdant 21 hébergements (-4%)**. Cette baisse est légèrement supérieure à la tendance nationale (-1.5%) et régionale (-1.1%)¹.

Par niveau de gamme l'évolution entre 2012 et 2014 est très positive car **la part des lits en meublés classés 3 étoiles et plus passe de 61% à 65%**. Elle fait suite à une hausse de 15 points entre 2006 et 2012. **Pour les hébergements Gîtes de France, l'évolution est comparable** puisque la part des lits 3 étoiles et plus passe de 49% en 2006 à 65% en 2014.

Le niveau d'équipement et de service :

Le niveau d'équipement et de service est supérieur au niveau régional :

- 35% proposent un accueil en langue étrangère (29% pour l'Auvergne)
- 31% disposent d'un accès Internet WIFI (22% pour l'Auvergne)
- 13% proposent des jeux pour les enfants (16% pour l'Auvergne)
- 10% disposent d'une piscine (4% pour l'Auvergne)

Les labels et démarches qualité dans le détail :

- 405 meublés Gîtes de France
- 68 meublés Clévacances
- 2 meublés Nattitude
- 12 meublés Bienvenue à la Ferme
- 1 gîte Rando Accueil
- 20 meublés Tourisme et Handicap.

¹ Mémento du tourisme - Editions 2014 et 2012 – Direction Générales des Entreprises.

LA FREQUENTATION DES MEUBLES DE TOURISME DE L'ALLIER

La fréquentation

- La fréquentation des meublés de tourisme en 2014 (METT)

En 2014, **la fréquentation des meublés de tourisme de l'Allier est estimée à 512 500 nuitées**. 52% des nuitées sont réalisés dans les zones thermales :

- 167 700 nuitées sur le territoire de la communauté de communes de Nérès-les-Bains soit 33% des nuitées en meublés du département
- 73 800 nuitées sur le territoire de la communauté de communes de Bourbon l'Archambault soit 14% des nuitées du département
- 22 500 nuitées sur le territoire de la communauté d'agglomération de Vichy soit 4% des nuitées en meublés du département.

- La fréquentation des Gîtes de France en centrale de réservation en 2014 (Centrale de réservation CDT Allier)

Faute de données sur la fréquentation de l'ensemble des meublés de tourisme entre 2010 et 2014, l'évolution de la fréquentation sur cette période peut être réalisée uniquement sur **les meublés Gîtes de France loués en centrale de réservation du CDT**.

Il faut noter en préalable que la centrale de réservation de l'Allier compte 284 gîtes en 2014. Ce nombre est assez stable depuis 2010 avec une moyenne de 272 hébergements par an.

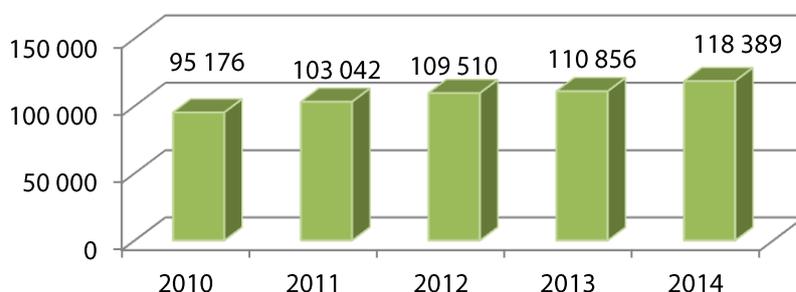
En 2014, l'Allier enregistre **118 389 nuitées dans les Gîtes de France en centrale de réservation**. S'appuyant sur un bon niveau de gamme avec 74% labellisés 3 épis et plus, ces hébergements réalisent de bonnes performances. Le nombre de semaines louées par gîte s'élève ainsi à 14,6 et le taux d'occupation moyen atteint 37% (41% pour la France²). Avec **41.5% des séjours qui ont une durée inférieure à 4 jours, l'Allier se positionne comme une destination de court séjour**, notamment auprès des clientèles du bassin parisien et de la région Rhône-Alpes.

Evolution de la fréquentation des meublés en centrale de réservation entre 2010 et 2014

Entre 2010 et 2014, les performances des Gîtes de France en centrale **évoluent positivement** :

- + 24% de nuitées avec un nombre de nuitées moyen par gîte qui passe de 359 à 417,
- le taux d'occupation augmente progressivement chaque année passant de 27.6% en 2010 à 36.5% en 2014.

Evolution du nombre de nuitées entre 2010 et 2014

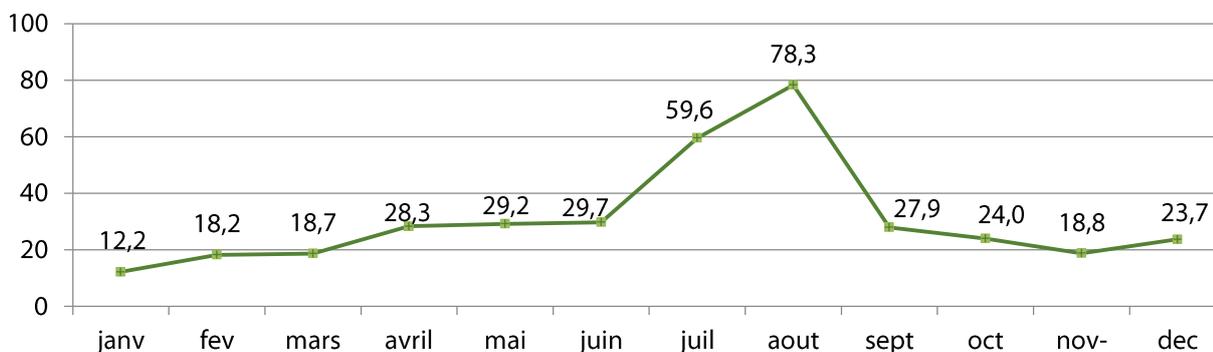


² Gîtes de France.

La saisonnalité des meublés en centrale de réservation

Les meublés de tourisme de l'Allier ont une activité particulièrement saisonnière. Les taux d'occupation augmentent progressivement à partir de janvier jusqu'à juillet pour décroître après le mois d'août. En juillet le taux d'occupation moyen atteint 60% (67% pour la France en 2014) et monte à plus de 78% en août (88% pour la France en 2014).

Le taux d'occupation moyen entre 2010 et 2014

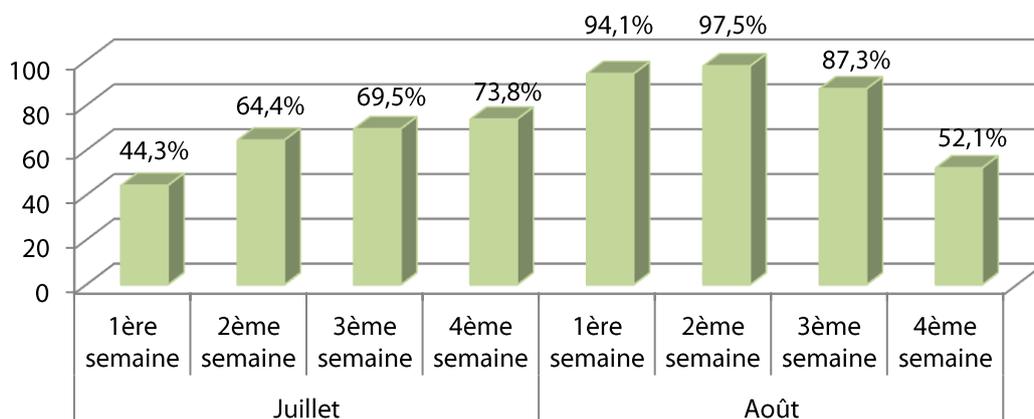


- Zoom sur la fréquentation estivale

Bien que le taux d'occupation entre le mois de juin et le mois de juillet fasse un bon considérable, août reste incontestablement le meilleur mois.

Sur cette courte période (8 semaines), on remarque des écarts importants d'une semaine à l'autre (+20 points entre la dernière semaine de juillet et la première d'août et -35 points entre la troisième et la dernière semaine d'août).

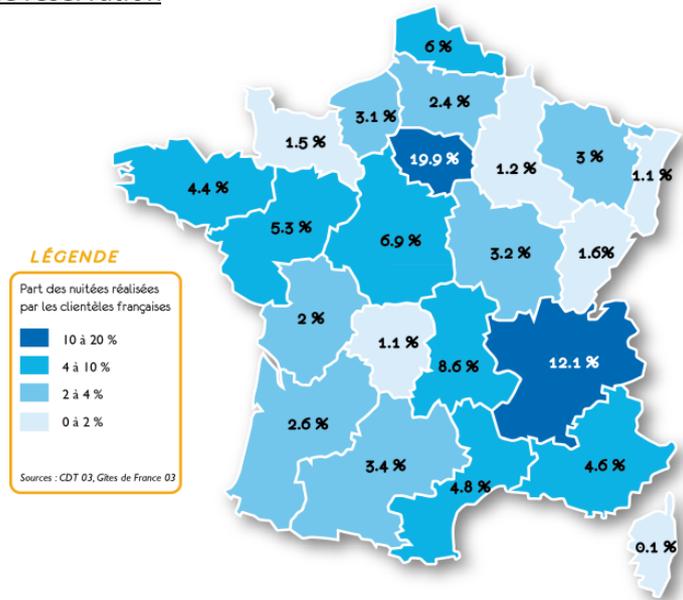
Le taux d'occupation moyen par semaine en juillet et août entre 2010 et 2014



Les clientèles des meublés en centrale de réservation

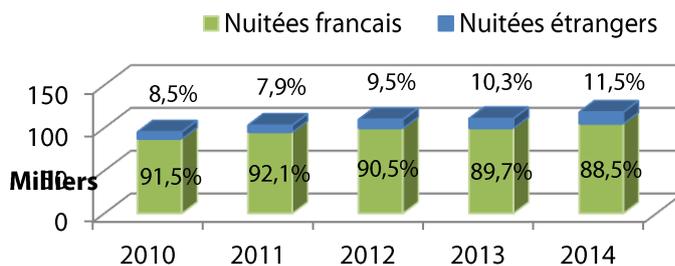
- La clientèle française

La clientèle française cumule 88% des nuitées en 2014. Le premier bassin de clientèle du département reste de loin **l'Île-de-France avec 19,9% des nuitées**. Les 2e et 3e bassins sont les mêmes depuis plusieurs années : Rhône-Alpes (12,1%) et Auvergne (8,6%), confirmant l'importance des clientèles de proximité.



- La clientèle étrangère

Evolution des nuitées françaises et étrangères depuis 2010



En 2014, les étrangers réalisent **11,5% des nuitées**. Il faut noter l'importance de la clientèle polonaise qui loue pour des raisons essentiellement professionnelles et représente 29% des nuitées étrangères. Hormis cela, on retrouve les clientèles classiques de l'Allier : Belges (19%), Néerlandais (9%) et Britanniques (9%).

Depuis 2010, on remarque que la part des nuitées étrangères augmente progressivement (+3 points entre 2010 et 2014).



CONTACTS ET RESSOURCES

Contacts utiles

Comité Départemental du Tourisme de l'Allier

Château de Bellevue, BP65/F – 03 402 Yzeure - 04 70 46 81 50 – <http://pro.allier-tourisme.com>

Contacts pour les porteurs de projets :

- Chloé GORSE - c.gorse@allier-tourisme.net
- Alexis GAMOND - a.gamond@allier-tourisme.net

Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne

Parc Technologique Clermont-Ferrand La Pardieu – 7, allée Pierre de Fermat - CS 50502 - 63178 Aubière Cedex - 04 73 29 49 49 - <http://pro.auvergne-tourisme.info/>

Chambre de Commerce et d'Industrie Moulins – Vichy

17, cours Jean Jaurès – BP 1729 – 03017 Moulins Cedex - 04 70 35 40 00 - www.moulins-vichy.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie Montluçon – Gannat

15 bd Carnot, BP 3 248 – 03106 Montluçon Cedex - 04 70 02 50 00 - www.cci-montlucon.com

UDOTSI

Château de Bellevue, BP65 – 03 402 Yzeure – 04 70 45 94 30

Thermauvergne

8 avenue Anatole France – 63130 Royat – 04 73 34 72 80 - <http://www.auvergne-thermale.com>

Gîtes de France de l'Allier

16 rue de l'Horloge - 03000 Moulins - 04 82 75 68 56 - www.gites-de-france-allier.com

Clévances Allier

Château de Bellevue, BP65 – 03 402 Yzeure - 04 70 46 81 58
<http://www.clevances.com/fr/ou-partir/auvergne/allier/3>

Sites internet ressources

<http://reussirsamaisonhotels.com/> - Blog de Guest & Strategy, cabinet conseil pour les porteurs de projets et les exploitants de chambres d'hôtes et de gîtes.

<http://www.allier.fr/> - Conseil départemental de l'Allier

<http://www.auvergne.fr/> - Conseil régional d'Auvergne

Crédits photos: J. Damase, Gîtes de France

Comité départemental de tourisme de l'Allier
BP 65 – 03402 YZEURE CEDEX
04 70 46 81 50 – www.allier-tourisme.com

